



## Communiqué de presse

### Bienne une nouvelle fois écartée de la Question jurassienne

*Bienne, le 3 novembre 2009*

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), le Conseil municipal de Bienne et le Conseil municipal d'Evilard prennent acte du nouveau mandat confié lundi à l'Assemblée interjurassienne (AIJ) par le Conseil-exécutif du canton de Berne et le Gouvernement de la République et canton du Jura. Ils notent avec regret que toute mention du district de Bienne et de la problématique biennoise a été occultée du mandat, contrairement à ce qu'ils avaient demandé cet été dans leurs prises de position respectives. La Ville de Bienne, la Commune municipale d'Evilard et le CAF appellent donc l'AIJ, dans l'intérêt de son mandat, à intégrer par elle-même la problématique biennoise dans les séances d'information qu'elle organisera. D'autre part ils maintiennent leurs exigences, notamment la publication d'une étude complémentaire sur les liens entre le district de Bienne et le Jura bernois.

Le Conseil-exécutif du canton de Berne et le Gouvernement de la République et canton du Jura ont donné un nouveau mandat à l'AIJ, lundi soir, dans le cadre de la Conférence tripartite (sous les auspices de la conseillère fédérale Mme Eveline Widmer-Schlumpf). L'AIJ est chargée de présenter son rapport final (du 4 mai 2009) au cours de séances interactives, aux dates et aux lieux et selon les modalités qu'elle choisira, jusqu'au 30 juin 2010. Ainsi la conférence tripartite a choisi de ne pas dévier de la ligne adoptée en 1994 et en 2005. La nécessité d'une séance à Bienne, d'une présentation de la problématique biennoise ou encore la publication d'une étude complémentaire relative à la question biennoise n'apparaissent pas dans ce nouveau mandat, même si plusieurs acteurs et institutions politiques reconnaissent qu'il n'y aura pas de solution à la Question jurassienne sans le district bilingue de Bienne.

Les Conseils municipaux de Bienne et d'Evilard ainsi que le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) déplorent que l'on reporte ainsi la question biennoise une nouvelle fois, comme si elle n'existait pas. Ils profiteront du temps ainsi mis à disposition pour prendre les contacts nécessaires avec les organes compétents, et pour contribuer à la préparation d'une étude complémentaire (sur les liens entre Bienne et le Jura bernois et sur les conséquences des deux pistes du rapport de l'AIJ pour le district de Bienne).

#### Note aux rédactions :

Pour rappel, la prise de position du CAF du 8 juillet 2009, sur la suite à donner au rapport de l'AIJ, peut être consultée sur le site Internet du CAF à l'adresse suivante : [www.caf-bienne.ch](http://www.caf-bienne.ch)

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- Mme Béatrice Sermet-Nicolet, présidente du CAF : 032 341 86 10 ou 079 209 34 35
- M. Hans Stöckli, maire de Bienne, au 032 326 11 03 ou 079 770 83 58.
- M. Daniel Nussbaumer, maire d'Evilard, au 079 343 51 31
- M. David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70 ou 078 607 17 65